Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Nouvelles du Centre de la lutte antiparasitaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
Vol 4 No 1 automne 2013

Bulletin sur la lutte antiparasitaire

Célébrons nos 10 ans

2013 marque le 10 ième anniversaire du Centre de la lutte antiparasitaire d'AAC. Nous espérons que nos lecteurs apprécieront ce numéro spécial du bulletin d'information qui comporte les faits saillants d'une décennie de réussites et de collaboration qui ont permis grâce aux connaissances et à l'appui des intervenants d'offrir aux producteurs canadiens de nouveaux outils de protection des cultures. L'édition d'automne est accompagnée d'une affiche et d'une fiche d'information décrivant certains des partenariats, les progrès les plus récents et les différentes réalisations du CLA depuis sa création.

Une solution proprement canadienne

En 2003, le gouvernement fédéral, les horticulteurs et les fabricants de pesticides ont commencé à travailler sous l'égide d'un modèle de partenariat exceptionnel qui garantissait une approche nationale et bien coordonnée à l'égard de l'homologation des pesticides à usage limité au Canada – le Centre de la lutte antiparasitaire de création récente (CLA). Le CLA s'occupe de mettre à la disposition des producteurs des produits de lutte antiparasitaire moins nocifs et plus novateurs, en tenant compte de la santé et de la sécurité des gens et de l'environnement. Sa création était en quelque sorte une façon de combler le fossé technologique qui se creusait entre les producteurs du Canada et des États-Unis.

Les horticulteurs canadiens n'avaient pas accès à bon nombre des produits de protection des cultures dont disposent leurs homologues américains. Appelés pesticides à usage limité, on les utilise pour lutter contre les mauvaises herbes, les insectes et les pathologies végétales dans les fruits, les légumes, les herbes et épices, les fleurs et les plantes ornementales. Au Canada, ces produits ne constituent qu'un infime pourcentage des usages agricoles, ce qui rend leur coût d'homologation prohibitif pour les fabricants. En outre, à mesure que les produits plus anciens disponibles dans ce pays perdaient de leur efficacité et que de nouveaux ravageurs faisaient leur apparition, les producteurs canadiens se sont retrouvés à court de moyens sûrs et efficaces pour protéger leurs cultures.

L'ancien chercheur scientifique d' Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), M. Alan Tomlin et M. Bill Boddis, lui aussi d'AAC, ont reçu pour mandat de lancer le Programme des pesticides à usage limité et le Programme de réduction des risques liés aux pesticides. M. Tomlin se rappelle l'enjeu initial consistant à répondre aux besoins urgents des producteurs alors qu'il en était encore aux premiers stades de fonctionnement du centre.

Le CLA a recours à un personnel hautement spécialisé, aussi a-t-il fallu du temps pour pourvoir les postes par des personnes compétentes tout en amorçant le lancement des premiers projets. C'était un peu comme de changer les roues d'un autobus en marche », déclare M. Tomlin.

M. Tomlin affirme par ailleurs que pour jouir d'une certaine crédibilité, les demandes d'homologation devaient être de calibre mondial. Nous savions que

Table des matières

Une solution proprement canadienne 1
Modélisation du succès sur la collaboration 3
Comment maximiser la coopération pour minimiser les risques 4
Les biopesticides – collaborer avec la nature pour gérer les ennemis des cultures 6
Qu'y a-t-il de nouveau sur le site Web du CLA? 7
Message du directeur exécutif du Centre de la lutte antiparasitaire 8

Canada

la qualité des données et, à vrai dire, de l'ensemble de nos travaux ferait l'objet d'un examen minutieux, de sorte que nous avons mis en place des points de repère pour garantir un haut niveau de précision.

Scientifique d'AAC à la retraite, M. Ken Campbell se rappelle l'incertitude à laquelle faisaient face les producteurs, et en tant que membre de l'équipe restreinte qui constituait le noyau du CLA, il connaissait les difficultés qu'il y a à essayer quelque chose qui n'a jamais été tenté auparavant. À l'époque, il n'y avait pas vraiment d'effort concerté entre les entreprises, les chercheurs et les provinces pour regrouper les besoins des producteurs. Les chercheurs d'AAC se livraient à l'occasion à un essai au champ pour certaines entreprises. C'est à peu près tout », ajoute-t-il.

Disposant de fonds limités, la tâche était redoutable à coordonner entre les régions et dans le secteur proprement dit. Le besoin d'homologuer des pesticides à usage limité dépassait de loin les ressources disponibles. L'industrie horticole canadienne, le plus grand utilisateur de pesticides à usage limité, a reconnu ce besoin et a préconisé un programme national – analogue au projet de recherche interrégional nº 4 (ou IR-4) éminemment fructueux du ministère de l'Agriculture des États-Unis.

M. Campbell se souvient également du profond scepticisme qui animait ceux en dehors du CLA sur la façon dont se déroulerait le premier atelier d'établissement des priorités des pesticides à usage limité. Cet atelier a réuni toute une diversité de groupements de producteurs ayant des besoins différents afin de sélectionner un nombre limité de projets pour l'année à venir. Nous savions d'après nos discussions avec les producteurs qu'un bon vieux consensus à la canadienne sortirait vainqueur de la journée, et nous avions raison », affirme M. Campbell.

Manjeet Sethi, CLA; Anne Fowlie, Conseil canadien de l'horticulture (CCH); Charles Stevens, CCH et producteur, Jerry Baron, IR-4 (É-U); Craig Hunter, Association des producteurs de fruits et légumes de l'Ontario ; Gary Brown, CCH et producteur
Crédit : AAC

En 2013, le CLA célèbre ses 10 ans et le succès de ses deux programmes : le Programme des pesticides à usage limité (PPUL), qui permet de trouver plus facilement d'éventuelles solutions aux priorités les plus pressantes des producteurs en matière de ravageurs et de maladies; et le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP) dont le but est d'élaborer des stratégies visant à réduire les risques liés à l'usage des pesticides, à promouvoir des systèmes de lutte antiparasitaire intégrée, des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) et des mesures pour faciliter l'adoption de produits et de systèmes à risques réduits.

Depuis 10 ans, le PPUL s'est transformé en un exemple de partenariat d'envergure mondiale entre le gouvernement fédéral et les producteurs, les provinces, les fabricants et d'autres ministères et organismes fédéraux. Le PPUL a rédigé et présenté plus de 500 demandes de réglementation à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, qui ont abouti à plus de 1 200 nouveaux usages des pesticides depuis 2003.

Le PRRP cherche à réduire les risques que les pesticides utilisés dans le secteur agricole et agroalimentaire présentent pour la santé humaine et l'environnement, notamment les grandes cultures et les cultures horticoles. Le programme permet aux producteurs de classer par ordre de priorité les problèmes de lutte antiparasitaire là où la réduction des risques liés aux pesticides est possible, d'identifier les lacunes, d'élaborer des plans d'action stratégiques, de mettre en œuvre des projets visant à combler ces lacunes et de mener des travaux de soutien de la réglementation pour faciliter l'accès des producteurs aux biopesticides.

Le PRRP a établi 30 profils de culture afin de cerner les lacunes dans les besoins de protection des cultures. Ces profils sont devenus la norme de l'industrie parmi les chercheurs, non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

Pendant ce temps, le milieu de la réglementation internationale a radicalement changé, et il permet des demandes conjointes d'homologation de pesticides à usage limité ainsi que des examens conjoints des propositions de réglementation entre les pays. L'harmonisation internationale de la réglementation des pesticides a pour effet d'abaisser les coûts et les obstacles au commerce et d'accélérer la prise de décisions. De ce fait, le CLA a avancé avec la marée, et a modifié son objectif qui n'est plus tant de combler le fossé technologique que d'empêcher qu'il se creuse à nouveau. Les travaux du CLA avec son

homologue américain, le projet IR-4, se traduisent par l'homologation simultanée de 90 nouveaux pesticides à usage limité dans les deux pays.

L'évolution du CLA au rang de centre national, dont l'objectif est de mettre les producteurs canadiens sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers, n'a pas été facile. Toutefois, le CLA ne donne pas seulement d'excellents résultats aux producteurs canadiens, mais son modèle de portée et de gouvernance est repris dans les pays du monde entier.

Selon le directeur exécutif du CLA, M. Manjeet Sethi, « le succès indiscutable de notre centre traduit l'engagement de chaque partenaire, qu'il s'agisse des groupements de producteurs, des organes de réglementation, des provinces ou des fabricants des produits ».

Cezarina Kora, CLA; Jaspinder Komal, Directeur général, Direction générale des sciences et de la technologie d' AAC; Costa Psihogios, Gestionnaire d' AAC

Modélisation du succès sur la collaboration

Beaucoup de choses ont changé depuis 2003 lorsqu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada ont conjugué leur force et jeté les bases du Programme des pesticides à usage limité (PPUL). Avant la mise en œuvre du programme conjoint, l'ARLA recevait des demandes d'homologation des pesticides à usage limité du Conseil canadien de l'horticulture et des coordonnateurs provinciaux des pesticides à usage limité. Au cours des cinq premières années du programme, les demandes provenant du CLA ainsi que des coordonnateurs provinciaux des pesticides à usage limité ont permis l'homologation de plus de 880 nouveaux produits à usage limité. Les premiers efforts avaient pour but d'avoir accès à des produits à usage limité qui n'étaient jusque-là accessibles qu'aux producteurs américains.

Tandis que le PPUL prenait de l'élan, le CLA et l'ARLA ont entamé leur collaboration avec l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et le programme national – analogue au projet de recherche interrégional no 4 (IR-4) sur le développement et l'examen conjoints des pesticides à usage limité. Depuis lors, l'ARLA et l'EPA ont examiné conjointement 55 demandes d'homologation provenant du CLA et du projet IR-4 qui ont abouti à plus de 130 nouveaux pesticides à usage limité au Canada (5 % du nombre total de nouveaux pesticides à usage limité homologués dans le cadre du programme d'Extension du profil d'emploi pour les usages limités demandée par les utilisateurs).

Au fil des ans, le partenariat entre le CLA et l'ARLA a pris de l'expansion et s'est heurté à de nouveaux défis afin d'améliorer la compétitivité du secteur agricole canadien. Les deux organismes ont collaboré de près afin d'encore faciliter l'accès des producteurs aux produits de lutte antiparasitaire. L'ARLA a prodigué des conseils et a aidé les membres du CLA à concevoir des essais de production de données et à préparer des présentations répondant aux besoins du processus de réglementation. L'ARLA a également révisé ses besoins de données précieuses afin d'adopter une approche plus souple privilégiant le poids de la preuve qui tient compte de tous les facteurs susceptibles de contribuer à la valeur d'un produit.

Plus récemment, moyennant la contribution du CLA, l'ARLA a dirigé une nouvelle initiative en vertu du Conseil de coopération Canada-États-Unis en matière de réglementation (CCR) dans le but de resserrer le partenariat ARLA/EPA/CLA/IR-4 et en définitive de multiplier le nombre de demandes conjointes d'homologation de pesticides à usage limité entre le Canada et les États-Unis. En vertu du plan d'action, le partenariat s'occupe de projets dont le but est de faciliter l'échange de données, de supprimer les obstacles à la présentation de demandes conjointes et d'élaborer des lignes directrices conjointes et des processus d'élaboration de données, entre autres activités.

Au début de 2013, l'ARLA avait reçu plus de 1 010 demandes d'homologation du CLA et des provinces, pris plus de 835 décisions de réglementation, ce qui a débouché sur plus de 2 500 nouveaux pesticides à usage limité accessibles aux producteurs canadiens. L'ARLA a également lancé de nouveaux programmes, comme le Programme 914 qui est un

Summerland, Colombie-Britannique
Crédit : AAC

programme spécial assorti d'échéances écourtées pour les demandes d'homologation portant sur un grand nombre de pesticides à usage limité et de mesures incitatives visant à protéger les données des demandes lors de l'ajout de pesticides à usage limité.

Ce grand nombre de nouveaux pesticides à usage limité a nettement contribué à combler le fossé technologique pour l'agriculture canadienne. Selon le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), en 2001, les agriculteurs de l'Ontario n'avaient accès qu'à 35 % des ingrédients actifs présentant des risques réduits accessibles aux États-Unis. Mais en 2012, ce chiffre avait pratiquement doublé pour atteindre 69 %. De même, les producteurs pouvaient uniquement épandre ces produits sur moins du tiers des cultures et des groupes de cultures approuvés par rapport aux États-Unis. En 2012, ce chiffre représentait la moitié. Selon le MAAARO, le recours au PPUL pour obtenir une homologation intégrale pour les usages d'urgence a permis aux agriculteurs canadiens d'épargner des centaines de millions de dollars en éventuelles pertes culturales : plus de 240 millions de dollars en Ontario seulement en 2012.

La réussite de cette collaboration échelonnée sur 10 ans entre le CLA et l'ARLA continue de procurer à nos producteurs des outils efficaces qui leur permettent de rester concurrentiels tout en protégeant l'environnement et la santé de tous les Canadiens.

Comment maximiser la coopération pour minimiser les risques

L'établissement de partenariats fructueux est à la base de la philosophie du Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP). Le PRRP a été créé en 2003 comme initiative conjointe du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada. Ce programme permet aux producteurs, à l'industrie, aux experts en lutte antiparasitaire, aux gouvernements, aux chercheurs et à d'autres intervenants de collaborer en vue de réduire les risques que les pesticides présentent pour la santé humaine et l'environnement.

Dans le cadre du PRRP, les principaux protagonistes et organismes collaborent à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de réduction des risques liés aux pesticides. Celles-ci permettent aux producteurs de localiser des outils à risques réduits et d'y avoir accès, et elles encouragent l'adoption d'autres méthodes, pratiques et technologies de lutte antiparasitaire.

En plus de coordonner les groupes de travail, le programme assure le financement et le soutien réglementaire des projets et des éventuelles solutions. Les projets sont surveillés de près et les solutions de lutte antiparasitaire qui en résultent pour les différentes cultures sont transmises aux producteurs.

Selon M[me] Cezarina Kora, coordonnatrice principale des stratégies au CLA, « la réduction des risques liés aux pesticides à la ferme est l'objectif ultime du programme, et le processus comporte de nombreuses étapes ». Et M[me] Kora poursuit ses explications en ces termes, « en premier lieu, cela réclame d'autres solutions de lutte efficaces et rentables mises à la disposition des producteurs. En deuxième lieu, cela exige que les producteurs comprennent les nouvelles approches et acceptent l'idée d'opérer des changements - parfois profonds - dans la façon dont ils cultivent les récoltes afin d'adopter de nouveaux outils et pratiques dans leurs systèmes de production. Et bien sûr, tout cela ne peut donner des résultats concluants que si les producteurs continuent d'obéir à leurs impératifs économiques.

Les stratégies de réduction des risques liés aux pesticides ne se mettent pas en place du jour au lendemain. Elles nécessitent des années de travail acharné de la part de ceux qui élaborent des plans d'action afin de répondre

aux besoins des producteurs. Le processus facilite l'établissement de nouveaux partenariats parmi les intervenants de la lutte antiparasitaire, il encourage la participation de l'industrie et veille à ce que le PRRP appuie des solutions que les producteurs ont tout intérêt à utiliser.

Seuls les problèmes des ravageurs hautement prioritaires – tels qu'ils ont été cernés par l'industrie – sont abordés dans le cadre du programme. Par exemple, un défi agricole permanent auquel sont confrontés les producteurs canadiens est la moisissure blanche qui affecte quantité de cultures importantes, comme le canola, les haricots secs et les carottes. Ce problème a été dénoncé lors des premières consultations sur la réduction des risques liés aux pesticides en 2003 comme nécessitant un effort concerté et une solution conjointe – ce qui a sonné le lancement de la stratégie de gestion de réduction des risques de la moisissure blanche.

Dès le lancement de cette stratégie, les producteurs ont répertorié des options pour combler le fossé laissé par les fongicides plus anciens progressivement abandonnés et agrandir la boîte à outils de lutte contre les maladies. Cela a été pour eux l'occasion de s'instruire et de discuter des options sur la manière de lutter contre cette maladie tout en réduisant les risques liés à l'usage des pesticides. La stratégie est devenue un instrument de soutien qui a permis aux producteurs d'opérer la transition et d'adopter de nouvelles options à plus faible risque pour lutter contre la moisissure blanche.

Entre 2003 et 2012, le PRRP a lancé 10 projets parmi de nombreuses activités ciblant la moisissure blanche dans le canola, les haricots secs et les carottes. Parmi les outils de lutte contre la maladie découlant de ces travaux, mentionnons :

- cinq nouvelles demandes d'homologation de fongicides, dont quatre ont été approuvés pour être utilisés par les producteurs;
- deux nouveaux biopesticides homologués (l'un provenant du champignon *Coniothyrium minitans* et l'autre de la bactérie *Bacillus subtilis*);
- des démonstrations à la ferme de l'usage de ces biopesticides dans le cadre d'une méthode de lutte intégrée contre la moisissure blanche dans les haricots et le canola;
- un guide de dépistage et de détermination des risques de Sclérotinia, afin d'aider à prévoir de manière précise et à lutter en temps opportun contre la moisissure blanche dans la production de canola.

L'un des grands succès de la stratégie de lutte contre la moisissure blanche a été l'adoption de la technologie de taille du feuillage des carottes. Cette technologie nécessite un taille-feuillage des carottes qui est fixé à un tracteur et qui peut être adapté à certaines méthodes particulières de culture des carottes.

« La machine taille latéralement les rangées de carottes, ouvrant ainsi le couvert et évitant l'apparition de la maladie – on n'utilise aucun pesticide et la technique permet de réduire le taux de maladie de jusqu'à 80 % », affirme M. Rick Peters, phytopathologiste qui travaille au Centre de recherches sur les cultures et les bestiaux d'AAC à Charlottetown et qui s'occupe de mettre au point et d'évaluer l'efficacité d'un prototype de taille-feuillage conçu pour concorder avec les besoins de la culture des carottes dans la région de l'Atlantique.

Prototype de la faucheuse du feuillage des carottes dessiné et construit par Kevin Sanderson et son équipe de recherche du Centre de recherche d'AAC sur les cultures et les bestiaux situé à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Crédit : Kevin Sanderson

Les chercheurs ont constaté qu'avec une meilleure circulation de l'air dans le couvert, les cas de maladie dans les carottes diminuaient. Grâce à cet élément de preuve, M. Kevin Sanderson, lui aussi chercheur scientifique d'AAC à Charlottetown, a aidé à transférer la technologie de taille du feuillage des carottes à l'industrie où elle a progressivement atteint une ampleur commerciale telle qu'elle peut être utilisée au Canada et dans le monde entier. L'équipe de chercheurs a remporté le Prix du mérite scientifique d'AAC en 2011 au titre de ses travaux sur le taille-feuillage des carottes, qui est aujourd'hui généralement adopté par les producteurs au Canada et à l'étranger.

Tour organisé par des chercheurs d'AAC dans le but de démontrer aux producteurs de carottes locaux, les bénéfices de la faucheuse du feuillage des carottes, une nouvelle technologie, sur le contrôle de la pourriture sclérotique
Crédit : Kevin Sanderson

L'usage réduit des fongicides et l'adoption d'options présentant moins de risques deviennent une réalité dans le cadre de nombreuses activités agricoles. Tout comme les outils mis à disposition des producteurs par le biais de la stratégie de lutte contre la moisissure blanche font une différence dans la lutte contre cette maladie qui ravage les cultures affectées au Canada, d'autres stratégies de réduction des risques liés aux pesticides profitent à d'autres produits spécialisés et à d'autres secteurs de l'agriculture.

Pour lire des résumés d'autres stratégies de réduction des risques liés aux pesticides en cours d'élaboration et de mise en œuvre, ou pour obtenir d'autres renseignements, nous vous invitons à visiter le site Web du CLA à l'adresse www.agr.gc.ca/cla.

Les biopesticides – collaborer avec la nature pour gérer les ennemis des cultures

Les chercheurs ont bénéficié de l'aide de la nature pour lutter contre les ennemis des cultures agricoles. Les biopesticides utilisent des substances présentes à l'état naturel que produisent les végétaux, les animaux ou les micro-organismes (bactéries, algues, champignons, protozoaires et virus) pour lutter contre les insectes, les mauvaises herbes et les pathologies végétales.

La demande de biopesticides augmente rapidement aussi bien dans l'agriculture biologique que classique. Les producteurs savent qu'ils se heurtent à une multiplication des règlements et des problèmes de résistance des ravageurs avec les pesticides chimiques. Ils se tournent donc vers des solutions naturelles pour maintenir leurs rendements et protéger la santé de leurs végétaux, tout en réduisant l'empreinte de leurs activités agricoles sur l'environnement. Les biopesticides sont des technologies viables et efficaces liées à l'agriculture durable.

Au moment où le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP) du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) a été créé en 2003, il a aussitôt amorcé une collaboration avec des partenaires de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) afin de définir, de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies visant à réduire les risques liés aux usages préoccupants de certains pesticides. Toutefois, on a vite compris que même si les producteurs étaient invités à utiliser des produits moins nocifs comme les biopesticides, peu d'entre eux étaient homologués ou disponibles pour être employés au Canada.

Leslie Cass, gestionnaire du PRRP, se rappelle la collaboration qui s'est instaurée pour s'attaquer à ce problème. Pour examiner les fossés et les obstacles contribuant à l'absence de biopesticides pour les producteurs canadiens, nous avons décidé de réunir nos experts en biopesticides du milieu de la recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), de l'industrie, de l'ARLA et de nos homologues américains dans un atelier de deux jours en 2005.

Grâce à la contribution de Colleen Hyslop, gestionnaire du PRRP à l'époque, Mme Cass a organisé la réunion. « Ensemble, nous avons défini le rôle du CLA dans le déroulement d'essais de valeur des biopesticides nécessaires à la réglementation, fourni des conseils en matière de réglementation, trouvé le bon cheminement, aidé à élaborer et à présenter des ensembles de données et appuyé des activités de sensibilisation afin de faciliter l'adoption de ces nouveaux produits dans les systèmes de production. »

C'est ainsi que le PRRP a pris une initiative sur les biopesticides coordonnée par M. Tobias Laengle.

De gauche à droite : Brian Belliveau, ARLA; Tobias Laengle, CLA, Bill Stoneman, Biopesticide Industry Alliance
Crédit : AAC

L'équipe du CLA a parcouru une liste préliminaire d'environ 15 biopesticides prioritaires destinés à l'homologation au Canada, et à la fin de 2007, 10 produits de cette liste avaient été soumis à l'ARLA pour être homologués. En 2009, l'ARLA a reçu cinq nouvelles demandes d'homologation de biopesticides. Sur ces 15 demandes, 10 biopesticides ont obtenu leur homologation pour la première fois au Canada, donnant ainsi accès aux producteurs à de nouveaux produits à risques réduits.

En mars 2010, la première rencontre d'établissement des priorités sur les biopesticides a réuni des producteurs, des chercheurs et des détenteurs d'homologation pour établir les priorités en matière de cultures/ravageurs/solutions. Cela est aujourd'hui devenu une réunion annuelle, qui a abouti à la sélection de huit nouvelles priorités (une combinaison de nouvelles homologations et d'extensions du profil d'emploi) au cours de chacune des quatre dernières années.

« L'atelier annuel est inestimable pour établir les priorités du PRRP en ce qui concerne les travaux sur les biopesticides et pour permettre aux producteurs d'apprendre à connaître ces technologies à risques réduits », explique M. Laengle. « C'est également devenu un lieu où les chercheurs d'AAC peuvent montrer les biopesticides en cours de conception dans leurs laboratoires à d'éventuels partenaires commerciaux et producteurs. C'est pour eux une excellente façon de constituer des réseaux en plus de remplir une importante fonction de transfert de technologie. »

Le CLA prête aussi son savoir-faire aux affaires réglementaires des biopesticides à l'échelle internationale grâce à la participation à des groupes de travail sur les biopesticides par le biais de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Par exemple, le partenariat avec l'ALENA nous permet de collaborer avec nos homologues américains pour coordonner les essais sur les biopesticides et démontrer les ravageurs qui nuisent aux cultures des deux côtés de la frontière », affirme M. Laengle.

Le CLA poursuit sa collaboration avec le programme national – analogue au projet de recherche interrégional n° 4 (IR-4) des États-Unis, son équivalent américain, afin de faciliter les demandes conjointes de première homologation des nouveaux produits pour s'assurer que les producteurs canadiens y ont accès à peu près en même temps que leurs homologues américains.

Dans l'ensemble, l'initiative sur les biopesticides a joué un rôle appréciable dans la réduction du fossé technologique avec les États-Unis dans le domaine des biopesticides, elle a rehaussé le profil du marché canadien des fabricants de biopesticides et a sensibilisé les producteurs à l'idée d'intégrer ces produits à risques réduits dans leurs activités. En date de 2013, 200 usages de biopesticides ont été homologués au Canada grâce aux travaux menés dans le cadre de cette initiative.

Face à l'avenir, on peut seulement s'attendre à un regain d'intérêt et à un besoin accru de biopesticides des producteurs, alors que ceux-ci se voient priver de produits chimiques ou autres plus anciens à cause de leur réévaluation, qu'ils assistent à un changement des préférences des consommateurs, qu'ils sont confrontés à de nouveaux enjeux dans la lutte antiparasitaire et qu'ils craignent que certains ravageurs n'acquièrent une résistance aux pesticides.

Qu'y a-t-il de nouveau sur le site Web du CLA?

Plusieurs nouveaux éléments ont été ajoutés à notre site Web depuis la parution de notre dernier bulletin. Voici un aperçu de ce qui se passe :

Priorités du Programme des pesticides à usage limité (PPUL)

Les listes des priorités nationales et certaines priorités nationales, établies par l'Atelier d'établissement des priorités des pesticides à usage limité, ont été publiées

sur la page cultures sur surfaces réduites et problèmes associés aux ennemis des cultures. Ces priorités deviendront des projets dans le cadre du PPUL pour la saison de croissance 2014.

Priorités du Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP)

Les priorités fixées lors de l'Atelier sur l'établissement des priorités en matière de biopesticides en mars 2013, ont été publiées sur la page de l'Atelier sur les biopesticides. Ces priorités bénéficieront du soutien réglementaire du PRRP.

Stratégies de réduction des risques liés aux pesticides

La Stratégie de réduction des risques liés aux pesticides qui contribue à réduire la dépendance à l'égard des insecticides organophosphatés pour lutter contre les insectes ravageurs des arbres fruitiers a été publiée.

Fiches

La Série de fiches d'information sur la protection durable des cultures continue de voir s'ajouter de nouveaux titres sous la rubrique Publications et archives documentaires.

Pour vous tenir au courant des mises à jour de notre site Web, n'oubliez pas de vous abonner à notre service d'avis par courriel. Ces avis vous fourniront des hyperliens vers les nouveaux documents publiés sur le site Web.

Message du directeur exécutif du Centre de la lutte antiparasitaire

Selon le vieil adage, il est fréquent que les gens surestiment ce qu'ils peuvent faire en une année, mais sous-estiment ce qui peut se faire en une décennie. En 2013, le Centre de la lutte antiparasitaire célèbre 10 années durant lesquelles il a aidé les producteurs canadiens à avoir plus facilement accès à des outils et à des pratiques efficaces de lutte antiparasitaire, et cet adage est toujours aussi vrai. Le CLA a ressenti des douleurs au commencement, alors que nous nous lancions dans quelque chose qui n'avait jamais été tenté au Canada. Mais grâce à l'aide et à la collaboration d'associations agricoles, de fabricants, des provinces et de l'organe de réglementation des pesticides au Canada, l'ARLA de Santé Canada, nous étions tous résolus à réussir. Ce partenariat est aujourd'hui devenu un modèle de collaboration entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales, et d'autres pays viennent visiter le CLA pour savoir si notre modèle peut être reproduit ailleurs dans le monde.

Lorsque le CLA a vu le jour, les producteurs canadiens avaient besoin des mêmes technologies dont disposent les producteurs d'autres pays s'ils voulaient rehausser leur compétitivité. De nos jours, nous avons atteint le stade où un pourcentage élevé de nouveaux usages éventuels sont soumis simultanément aux organes de réglementation au Canada et aux États-Unis.

Dr. Manjeet Sethi

Wayne Gretzky a déclaré jadis qu'il est impossible de marquer des buts si l'on ne lance pas la rondelle. Ce que nous avons appris, c'est que nous ne marquerons pas chaque but tenté, mais que nous multiplierons nos chances de succès en saisissant les possibilités, en tirant parti du milieu de réglementation qui évolue rapidement pour que cela donne des résultats concluants pour les producteurs canadiens. L'appétit de réformes de la réglementation est colossal, et le CLA se concentre désormais sur la multiplication des possibilités pour les producteurs grâce à l'harmonisation des limites maximales de résidus, ce qui les met sur un pied d'égalité et réduit les obstacles au commerce.

Si je me fonds sur le bilan des 10 dernières années, je n'ai pas le moindre doute sur la contribution que le CLA peut apporter pour faciliter l'accès à des outils et des techniques sûrs et efficaces de protection des cultures pour les producteurs canadiens dans les années à venir.

À bientôt... Manjeet Sethi

À propos du Centre de la lutte antiparasitaire

C'est en 2003 qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a créé le Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) comme partenariat unique en son genre entre les producteurs, leurs associations, les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur de protection des cultures qu'il a chargé de réaliser deux programmes nationaux :

- le Programme de réduction des risques liés aux pesticides (PRRP), initiative conjointe d'AAC et de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada, dont l'objectif est d'élaborer des stratégies de réduction des risques pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien;
- le Programme des pesticides à usage limité (PPUL), initiative conjointe d'AAC et de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada, qui répond aux besoins des producteurs canadiens désireux d'avoir plus facilement accès à de nouveaux pesticides à usage limité.

Le CLA exerce ses activités à l'administration centrale à Ottawa et procède à des essais au champ, en serre et en chambre de croissance dans sept centres de recherches, soit Kentville (Nouvelle-Écosse); Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec); Vineland (Ontario); Harrow (Ontario); Scott (Saskatchewan); Summerland (Colombie-Britannique) et Agassiz (Colombie-Britannique).

Pour de plus amples renseignements sur le CLA, visitez notre site Web à www.agr.gc.ca/cla.

Coordonnées

Pour d'autres renseignements sur les sujets abordés dans ce numéro du bulletin, veuillez adresser un courriel au CLA à l'adresse : pmc.cla.info@agr.gc.ca ou composez 613-694-2457.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (2013).

ISSN 1916-386X
N° d'AAC 12149F

Issued also in English under the title *The Pest Management Newsletter*

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.